

Association Sportive Automobile de Franche-Comté

Association loi 1901 n°W901000978 - 1 Place Raymond Forni 90100 DELLE - asafcomte@gmail.com - asafcomte.fr

Règlement Particulier

Roulage de Villars

Samedi 19 Septembre 2026

OFFICIELS

POSTE	NOM Prénom	N° licence
Directeur de Course	PEUGEOT Martial	44386
Médecin Chef	CHENUT Julie	348377
Responsable Relations Concurrents	ARMBRUSTER Corinne	312784
Responsable Commissaires	HERBET Séverine	242748

DEROULEMENT ET HORAIRES

Séances de roulage de 2 tours de circuit (1000m), soit 2000m (voir plan joint) non-chronométrées sur le circuit asphalté avec 4 voitures en simultané maximum sur la piste.

Les séances de roulage se dérouleront le **Samedi 19 Septembre 2026 de 9H à 12H et de 13H30 à 17H.**

Les candidats pour un baptême sont admis à raison d'un seul par véhicule (10 ans minimum).

SIGNATURE OBLIGATOIRE du briefing écrit lors des Vérifications Administratives.

ASSURANCE

Une assurance de Responsabilité Civile est **COMPRIS** dans l'engagement de chaque véhicule.

VOITURES ADMISES

Tout type de véhicule est admis à l'appréciation de l'Organisateur.

SECURITE

Le port du casque, un pantalon et des manches longues sont **OBLIGATOIRES** pour tous les types de véhicules et pour chaque personne sous peine d'exclusion.

Toute conduite dangereuse ou inappropriée entraînera un 1^{er} avertissement, dans le cas d'un 2^{ème} avertissement le conducteur sera définitivement exclu de la manifestation par la Direction de Course (sans remboursement de l'engagement).

Rappel :

- Drapeau jaune : Attention obstacle, ralentir obligatoirement
- Drapeau rouge : stopper totalement le véhicule

ENGAGEMENTS

Les formulaires d'engagements disponibles sur le site **asafcomte.fr** seront reçus à partir de la parution du présent règlement à l'adresse suivante :

ASA FRANCHE COMTE
1, Place Raymond FORNI
90100 DELLE
engagementasafc@gmail.com

Clôture des engagements : Mardi **26 Mai 2026** à minuit (cachet de la poste faisant foi)

Une liste d'attente sera mise en place dès que la limite de 49 participants maximum fixée par la préfecture aura été atteinte.

Les droits d'engagement sont :

- Pilote non licencié / licencié autre que l'ASA Franche-Comté : **110 €**
- Pilote licencié à l'ASA Franche-Comté : **90 €**

Les engagements devront obligatoirement être accompagnés des frais de participation.

Forfait :

Tout concurrent devra notifier son forfait par écrit (lettre écrite, courriel), 48 heures avant le début du roulage pour obtenir le remboursement des frais de participation hors assurance comprise (**25€**).

SITES ET INFRASTRUCTURES

Un parking réservé est accessible gratuitement, des points de restauration / buvette sont disponibles sur place (la restauration n'est pas comprise dans l'engagement des participants).